Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 24

Artikel: Au concours de petit bétail
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-211350

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

LES ANES D'OUCHY

PAR BENJAMIN DUMUR

III

Il appelait sa femme *la Rouge*, à cause de la couleur quelque peu équivoque de ses cheveux : Une fine mouche, disait-il, qui avait trouvé moyen de l'enjôler, un beau jour que la tête n'y était plus. Il l'avait donc conduite à l'église; mais il n'en avait pas eu d'enfant, non plus que de sa première femme : la bienheureuse défunte, comme il la nommait ordinairement.

Quant à la servante Louise, Marlet la décorait du titre de *Milady*, rapport à sa paresse. Il la tutoyait; mais il disait « vous » à son chien, pour qu'il ne se familiarisât pas trop : un gros dogue que son singulier maître avait baptisé Pauline, du nom de son épouse.

Maître Marlet avait deux péniches qu'il louait aux promeneurs 50 centimes l'heure pendant la semaine et un franc le dimanche. Ces péniches lui rapportaient gros, aussi en avait-il soin, et, la nuit, lorsqu'il se réveillait en entendant gronder l'orage, vite le voilà à bas de son lit. Il enfilait ses gros souliers, posait crânement son castor gris à longs poils sur l'oreille, et, en chemise, c'était son habitude, il allait voir si les ancres tenaient bien, il assujettissait ferme les cordes, les doublait au besoin, et, si les vagues roulaient trop fort, en toute hâte il allait réveiller son petit domestique.

— Holà ! Jean, il fait de la vaudaire !

Jean, tout endormi, suivait son maître par habitude; à eux deux, ils remontaient les bateaux sur le rivage, puis, bien mouillés et grelottants, ils traversaient la place et retournaient se coucher.

Mais un lundi, Jean, qui aimait dormir son soûl, songea qu'il en avait assez de ce commerce. Il fit son sac, et, sans rien dire à personne, partit pour la Savoie, son pays natal. Le matin, M. Marlet fut bien penaud, ne sachant par qui faire conduire ses ânes, ses frères, comme il les appelait. Il fit grand tapage, jura que si Jean lui tombait sous la main, il lui briserait trois côtes; finalement, il alla se remettre au café du Lac. C'est là que le petit Louis fut se présenter. Comme il ne demandait pas à être logé, ni nourri, on lui offrit de beaux gages; nous avons vu qu'il les accepta.

Ils étaient là tous les quinze, groupés pittoresquement au bord du lac, heureux d'être au monde, ne pensant point à mal, laissant percer à travers leurs bonnes grosses têtes d'ânes, réflexions intimes, admiration naïve, doux sentiments.

C'était Jacqueau, le plus vieux de la troupe, serviteur zélé, pas très vif, mais conciliant. Il avait eu ses belles années, quoiqu'il ne cherchât pas à en tirer vanité. Que voulez-vous le pauvre Jacqueau savait que depuis longtemps son poil usé laissait voir ses côtes, il avait dit adieu au monde et à ses convoitises; il vivait de souvenirs. Sa tête baissée et sa lèvre pendante lui donnaient quelque chose de vraiment modeste et de tout à fait touchant. Ailleurs Jacqueau ne gardait rancune à personne, pas même au meunier Gamaliel, son ci-devant maître, qui frappait si dru. Non, son regard voilé était exempt d'amertume.

A côté de ce débris d'un autre âge, béatement étendu sur la grève, les jambes ramenées sous le corps, Goulu se prélassait au soleil. Vrai type du vieux garçon grand gourmet, fin connaisseur de chardons, il souriait en imprimant à quelques longs poils épars sur son museau un léger mouvement fébrile. Aucun souci de ménage ne venait troubler sa quiétude. Ah ! que le sable était bon chaud; quelle douce volupté d'y enterrer à demi sa grosse panse, après un bon repas!

Mais à quoi songeait donc le charmant Bruneau ? Debout, un peu à l'écart, l'air martial, la tête haute, il se transportait sans doute par la pensée au fond du grand plateau asiatique où ses nobles ancêtres passaient leur vie libres et fiers. Eh bien, non ! Les réminiscences de Bruneau n'étaient pas si lointaines. Il se souvenait que, depuis deux mois seulement, il avait le bonheur d'être père. La joie inondait son cœur; mais pour ne pas compromettre sa nouvelle dignité, il se raidissait contre ses affections, se contentant de suivre d'un gros œil humide les ébats de son fils.

La Grise, mère du turbulent ânon, matrone sur le retour, se possédait davantage. Maintes fois déjà, elle avait goûté les transports de l'hyménée et les douceurs de la famille. Elle avait enterré quatre époux. Une grande bête aux flancs décharnés qui, au besoin, eût inventé la malice.

Ailleurs, on voyait divers groupes non moins intéressants. Celui-ci, d'humeur un peu folle, les jambes en l'air, se roulait dans la poussière en poussant des cris de satisfaction. Cet autre philosophait dans un coin. Un troisième se grattait à un tronc d'arbre. Plusieurs, museaux contre museaux, faisaient la causette. Ce petit ventru, bas sur jambes, fraîchement arrivé dans la contrée, donnait tous les signes du plus rustique étonnement. Attelé presque dès sa naissance à une charrette de laitier, sa vie s'était passée entre Lausanne et le village du Mont. Il ne connaissait que les haies du chemin, et les notions qu'il s'était faites sur les choses étaient bouleversées depuis quelques jours. La vue du lac lui donnait le vertige. D'un air ébahi, il dressait ses longues oreilles velues et roulait ses yeux. Que le monde était grand !

Louis Bernard vit dès l'abord le côté poétique de la troupe confiée à ses soins. Il aimait déjà chacun des membres de sa famille; que serait-ce lorsqu'on aurait fait plus ample connaissance ? Il prit un à un les sacs qu'on lui avait donnés, les remplit, ceux-ci de gravier, ceux-là de sable, puis distribua la charge. Le petit ânon seul put courir en toute liberté. L'escadron ainsi organisé, Louis donna le signal du départ.

— En avant, hu ! donc, hu !

Il le fit d'un ton si énergique que les plus revêches abandonnèrent toute idée de résistance. Evidemment, le nouveau conducteur saurait se faire obéir.

Et les quinze bourriques, d'un pas grave, mesuré, tête baissée et l'échine creuse, gravissaient la montée d'Ouchy.

On arrive à Lausanne, et jugez du plaisir; sable et gravier sont lestement mis en tas devant la maison qu'on construit. Louis avait son projet. Il place les sacs vides en guise de selle sur l'arrière-train de la Grise, et, crac, il enfourche le bête. Le fouet claque et reclaque. Hu ! donc, mes ânes ! Toute la troupe part au petit trot et traverse ainsi le Grand-Pont, puis la place de St-François. — Etait-il fier, le petit Louis ! Les coudes serrés aux hanches, le regard fixe, il avait vraiment l'air d'un personnage. Pour allonger un peu, il prit le chemin de Mauborget. Hu ! donc, mes ânes; hu ! la Grise, hu !

Un an se passa ainsi. Par habitude, on continuait à appeler notre conducteur d'ânes le petit Louis, quoiqu'il fût devenu d'une taille fort raisonnable. Il est vrai qu'il n'avait pas encore pris beaucoup de carrure, étant de l'espèce des minces et élancés. N'importe, c'était un joli garçon, un noireau à longs cheveux ébouriffés dans lesquels il passait la main lors des circonstances imprévues, sans doute pour se donner des idées. N'oublions pas de grands yeux brillants, ni le bonnet rouge incliné sur l'oreille.

Mme Bernard était hors du lit; cependant elle ne sortait plus guère de la maison, car elle marchait avec la plus grande difficulté. Ses doigts aussi se raidissaient, ce qui ne l'empêchait pas du reste de tricoter pour un magasin de Lausanne. Mais c'est un ouvrage qui ne rapporte pas trop, encore faut-il être bien assidu. Mme Bernard donc ne se donnait aucun relâche. Assise près de sa fenêtre, dans un vieux fauteuil, son unique distraction était de voir passer et repasser son fils précédé de ses ânes. La pauvre mère soupirait bien encore quelquefois en pensant à ses anciens projets, mais la présence du petit Louis effaçait bientôt toute idée triste.

Le brave garçon ne s'était jamais demandé si son travail était humble ou pas; il accomplissait sa tâche monotone avec courage et gaîté de cœur, puis le soir, tout content, il rentrait pour prendre son souper. Les plats n'étaient pas nombreux, mais le petit Louis avait l'appétit aiguisé, et si sa chère mère lui avait affirmé à plusieurs reprises qu'elle ne souffrait pas trop de son rhume, la joie était dans la maison.

Durant la soirée, les Jenny Perrin, mère et fille, venaient souvent tenir compagnie à la malade. Elles n'avaient pas pour cela un bien long trajet à faire, puisque leur appartement était, comme par le passé, de l'autre côté du corridor. Tandis que les trois femmes travaillaient autour de la table, Louis Bernard prenait un des quelques livres qui avaient appartenu à son père, et parfois il faisait la lecture à haute voix.

Le *Conservateur suisse* était l'ouvrage qu'il aimait le mieux. Le récit de ces belles batailles livrées par les ancêtres enthousiasmait sa jeune imagination. Lorsque on était arrivé au haut de la page 11 du second volume, le lecteur prenait un ton solennel.

(*A suivre.*)

Sept Chants patriotiques et religieux pour fanfare. — Fœtisch Frères (S. A.), éditeurs, à Lausanne. — Nos aumôniers ont souvent exprimé leur regret de l'absence, dans le répertoire de nos musiques militaires, de morceaux d'un caractère patriotique et religieux, pouvant être exécutés à l'occasion d'un culte. Cette lacune, la maison d'édition Fœtisch vient de la combler par la publication de cinq chants transcrits pour fanfare : 1. *A la Suisse*, par F. Huber; 2. *Prière*, par M. Gabrielli; 3. *A la Patrie*, par F. Abt; 4. *Invocation patriotique*, par F. Grast; 5. *Choral de Luther*.

Il est à souhaiter que ces chants entrent promptement dans le répertoire de toutes les musiques militaires et autres de notre pays.

Le recueil se complète de deux chansons de E. Jaques-Dalcroze : 1. *Venez-y donc le prendre!* 2. *Notre terre à nous*, que leur publication en faveur du « Noël du Soldat » a récemment rendues populaires.

Au concours de petit bétail. — Un dîner a réuni, après le concours, les représentants des autorités cantonales et communales, les membres du jury et les éleveurs.

Au dessert, un de ces derniers, dont le bétail a obtenu plusieurs primes, et qui a, sans doute, un peu trop fêté, avant et pendant le dîner, cet heureux résultat, demande la parole.

« Messieurs et chers concitoyens, chers amis. Je suis bien trop plein d'émotion pour vous faire un discours. Mais en me voyant au milieu de tant de si belles bêtes, je ne puis m'empêcher de m'écrier : Oui ! les concours d'animaux auxquels prennent part comme ça tous les habitants d'un district ont du bon.

« Ici, nous sommes renommés depuis longtemps pour nos gigots. On vit de ses gigots. C'est pourquoi on a raison d'organiser ces concours, qui amènent chez nous un peu de stimulation.

» Dans un pays où l'on peut dire qu'il y a autant de bêtes que d'habitants, il est indispensable que l'Etat fasse quelque chose pour eux. Honneur à lui !

» Je porte mon to-ast à cette brillante assemblée, représentée par ce beau bétail, honneur et richesse du pays. Qu'il vive ! »

Une bonne cure. — *Le médecin :* — Merveilleux, mon cher assesseur, depuis deux semaines vous paraissez beaucoup mieux.

L'Assesseur : — C'est grâce aux bains de Lavey.

Le médecin : — Comment, vous avez été à Lavey ?

L'Assesseur : — Oh ! non, mais j'y ai envoyé ma femme. Elle y est justement.

Le grand remède. — Deux jeunes gens sont éperdûment épris l'un de l'autre. Ils rêvent d'une vie de félicité conjugale. Mais les parents ne sont pas d'accord.

— Oh ! s'écrie, éplorée, la jeune fille, c'est cruel ! Je me tuerai ! J'en mourrai ! Et toi, Alfred ?...

— Moi ? J'irai pleurer sur ta tombe.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.